



Année de naissance	2020 et après	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2003	De 2003 à 1996	De 1995 à 1993	De 1992 à 1991	De 1990 à 1988	1987	1986	De 1985 à 1976	De 1975 à 1966	1965 et avant
Catégorie d'âge affichée sur la licence	U6	U7	U8	U9	U10	U11	U12	U13	U14	U15	U16	U17	U18	U19	Senior											
Catégorie de compétition non affichée sur la licence	Spécialité	CATÉGORIES DE COMPÉTITION																								
Disciplines sports individuels																										
Roller Course	Longue Piste	Super	Mini	Poussin	Benjamin	Cadet	Junior B	Junior A	U30 Senior					Vétérans V1				Vétérans V2	Vétérans V3	Vétérans V4						
Roller Artistique		Avenir		Poussin	Mini	Espoir	Cadet	Jeunesse	Junior	Senior																
InLine Freestyle		U9 (Starter uniquement)		U10	U13		U16		U19		Senior					Senior / Vétérans										
Roller Freestyle	Quad	U12 (mixte)				U14		U18			Amateurs(trices)					Vétérans (mixte)										
Skateboard		U16										16 ans et plus														
Descente		U16										16 ans et plus														
Mountainboard		U8		U10	U12	U14	U16	U18	U20	Senior					Master											
Trottinette		U10		U14		U18		Senior																		
Disciplines sports collectifs																										
Rink Hockey		U7	U9	U11	U13	U15	U17	U19	U22					Senior												
Roller Derby		Junior Nat 2						Junior Nat 3			Senior															
Roller Hockey		U7	U9	U11	U13	U15	U17	U20	U22	Senior					Vétérans											
Roller Soccer		U14				U19			Senior																	

SAVOIR SUR LES SURCLASSEMENTS :


 **Simple surclassement**, en se référant au Chapitre II (article 9) du [Règlement Médical FFRS](#). Le club doit être en possession d'un certificat médical d'aptitude au simple surclassement. Autorisé pour évoluer dans la catégorie de compétition immédiatement supérieure. A partir de 6 ans "révolus".


 **Surclassement senior**, en se référant au Chapitre II (article 9) du [Règlement Médical FFRS](#). Autorisé uniquement pour licenciés U18 (nés en 2008) pour évoluer en senior.

Procédure : Renvoyer à la fédération le formulaire spécifique disponible sur « [Gérer mon club](#) – Gérer ma saison sportive – [Certificats & Attestations](#) » et le retourner après examen médical, dont électrocardiogramme obligatoire. Ce formulaire devra être retourné à la fédération le mercredi au plus tard pour validation le week-end suivant. Le club devra saisir la licence en surclassement senior, elle restera en attente de validation par la fédération.

 **Surclassement senior féminin**, exceptionnel pour les filles, en se référant au Chapitre II (article 9) du [Règlement Médical FFRS](#). Autorisé uniquement pour les U17 (nées en 2009 et 15 ans révolus) pour évoluer en senior Féminine.

Procédure : Renvoyer à la fédération le formulaire spécifique disponible sur « [Gérer mon club](#) – Gérer ma saison sportive – [Certificats & Attestations](#) » et le retourner après examen médical, dont électrocardiogramme obligatoire. Ce formulaire devra être retourné à la fédération le mercredi au plus tard pour validation le week-end suivant. Le club devra saisir la licence en surclassement senior féminin, elle restera en attente de validation par la fédération.

 Aucun surclassement n'est possible pour évoluer en catégorie supérieure.

 Aucun surclassement n'est à demander pour évoluer en catégorie supérieure.

Document à titre informatif